

Insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de master

/////

Promotion 2018

Enquête menée en 2020-2021

Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU)
Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP)
seip-enquetes@univ-reims.fr

Présentation de l'enquête

Description du dispositif

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'enquête menée par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) sur l'insertion professionnelle à 30 mois des 1383 étudiants ayant obtenu un diplôme de master en 2018 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Cette enquête entre dans le cadre d'une enquête annuelle nationale commandée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cependant, le ministère concentre son enquête sur un périmètre plus restreint : les diplômés de nationalité française, nés en 1988 et après, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du diplôme en 2018, ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement à la rentrée universitaire 2018 et/ou à la rentrée universitaire 2019.

La collecte des données a été effectuée de décembre 2020 à mai 2021 par le biais d'un questionnaire en ligne et de collecte téléphonique. La crise sanitaire due au Covid-19 a empêché le déploiement standard de la collecte téléphonique, expliquant un taux de réponse plus bas que les années précédentes.



Taux de réponse

58,2%

**805 répondants
/1383 diplômés**



Quel parcours après l'obtention du diplôme ?

Les 3 profils de parcours :

Profil 1 :

Entrée directe dans la vie active : diplômés étant entrés directement sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou en recherche) suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté depuis 30 mois.

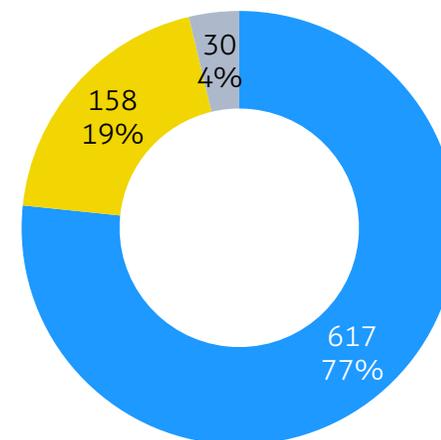
Profil 2 :

Poursuite d'études dans les 30 mois : diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur au moins une des 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme.

Profil 3 :

Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme : diplômés ayant connu une période en dehors du marché du travail (ni en emploi, ni en recherche) et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

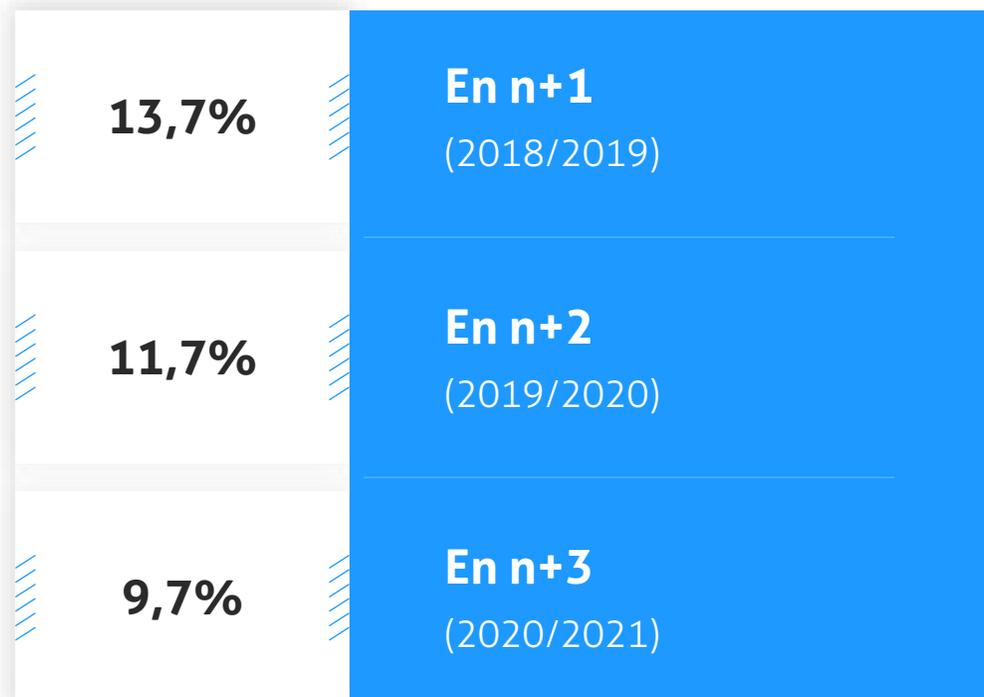
Répartition des profils parmi les diplômés



- Profil 1 - Vie active directe
- Profil 2 - Poursuite d'études
- Profil 3 - Inactivité

Poursuites d'études

Taux de poursuites d'études



Total

19,6%

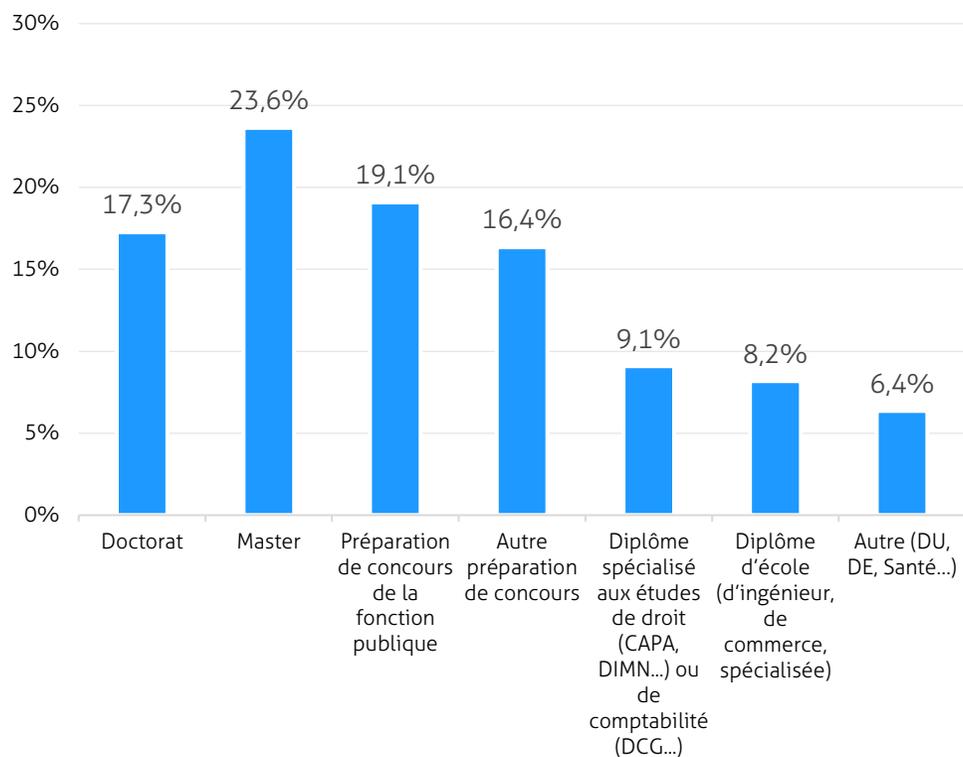
des diplômés font des études
après l'obtention de leur diplôme



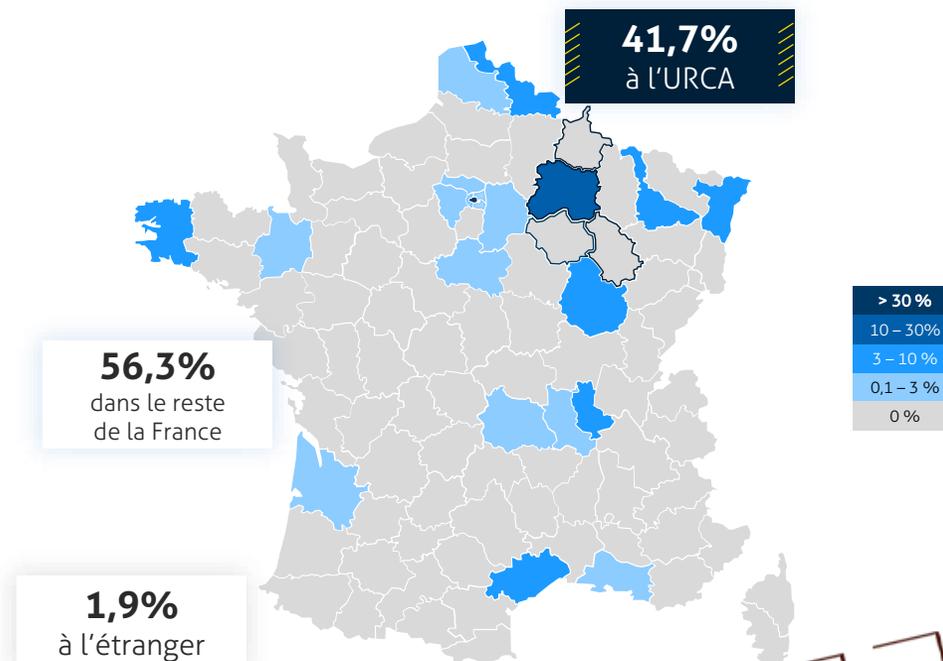
Poursuites d'études

Poursuite immédiate (n+1)

Types de formations suivies

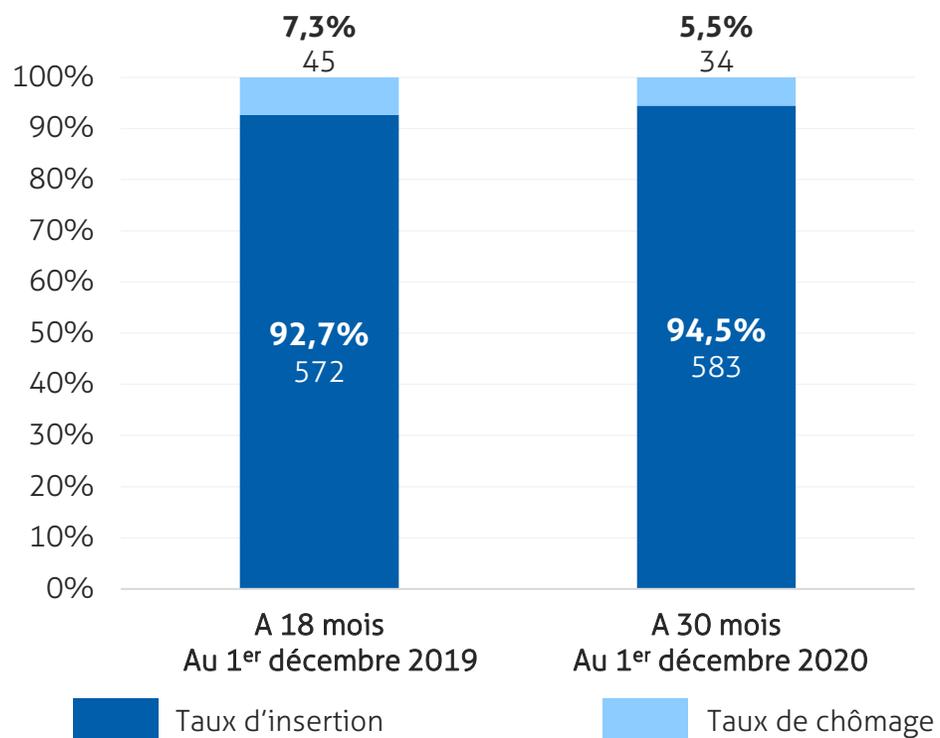


Lieu de poursuite



Vie active directe

Insertion professionnelle



Taux d'insertion : Nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Taux de chômage : Nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

Temps d'accès moyen au premier emploi : Le temps d'accès moyen au premier emploi est la différence de mois entre la date d'obtention du master et la date de début du premier emploi.

Temps d'accès au premier emploi

3,6 mois

En moyenne

Vie active directe

En emploi à 30 mois

Type d'emploi

Stabilité de l'emploi

14,4%

85,6%



Emploi pérenne

(fonctionnaire, CDI, indépendant, libéral, chef d'entreprise, autoentrepreneur)



Autre

(CDD, vacataire, intérimaire...)

Niveau de l'emploi

10,8%

12,4%

76,7%



Cadre

(ingénieur, manager, professions intellectuelles supérieures, personnel de catégorie A de la fonction publique, agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale)



Profession intermédiaire

(technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP, personnel de catégorie B de la fonction publique)



Employé / ouvrier

(employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte de caisse, vendeur, serveur...), personnel de catégorie C de la fonction publique)

Quotité de travail

1,5%

95,9%

2,6%



Temps plein



Temps partiel choisi

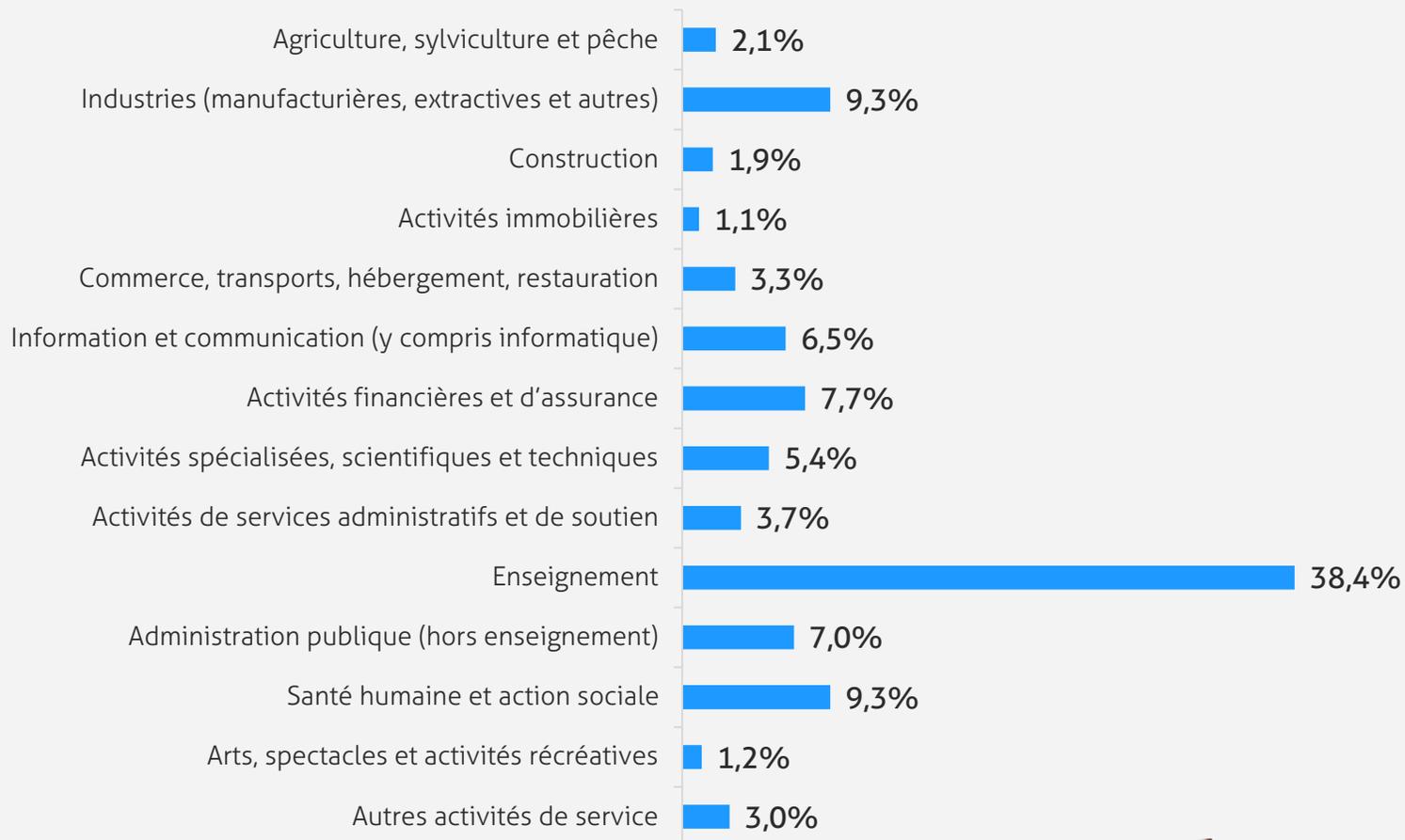
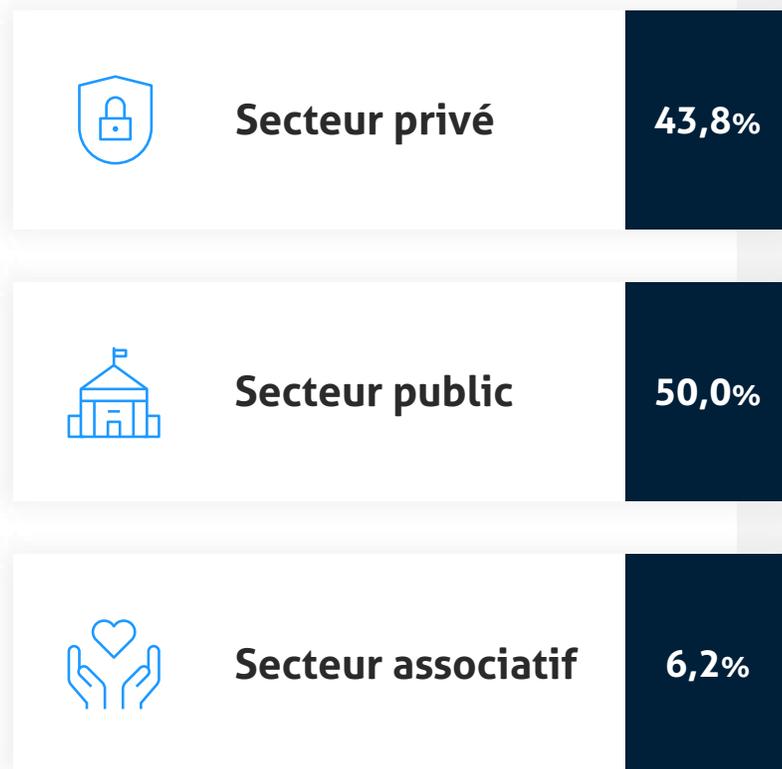


Temps partiel subi



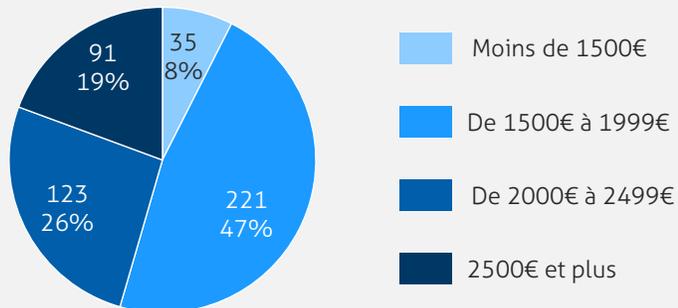
Vie active directe En emploi à 30 mois

Employeur



Vie active directe En emploi à 30 mois

Revenu mensuel net



1925€

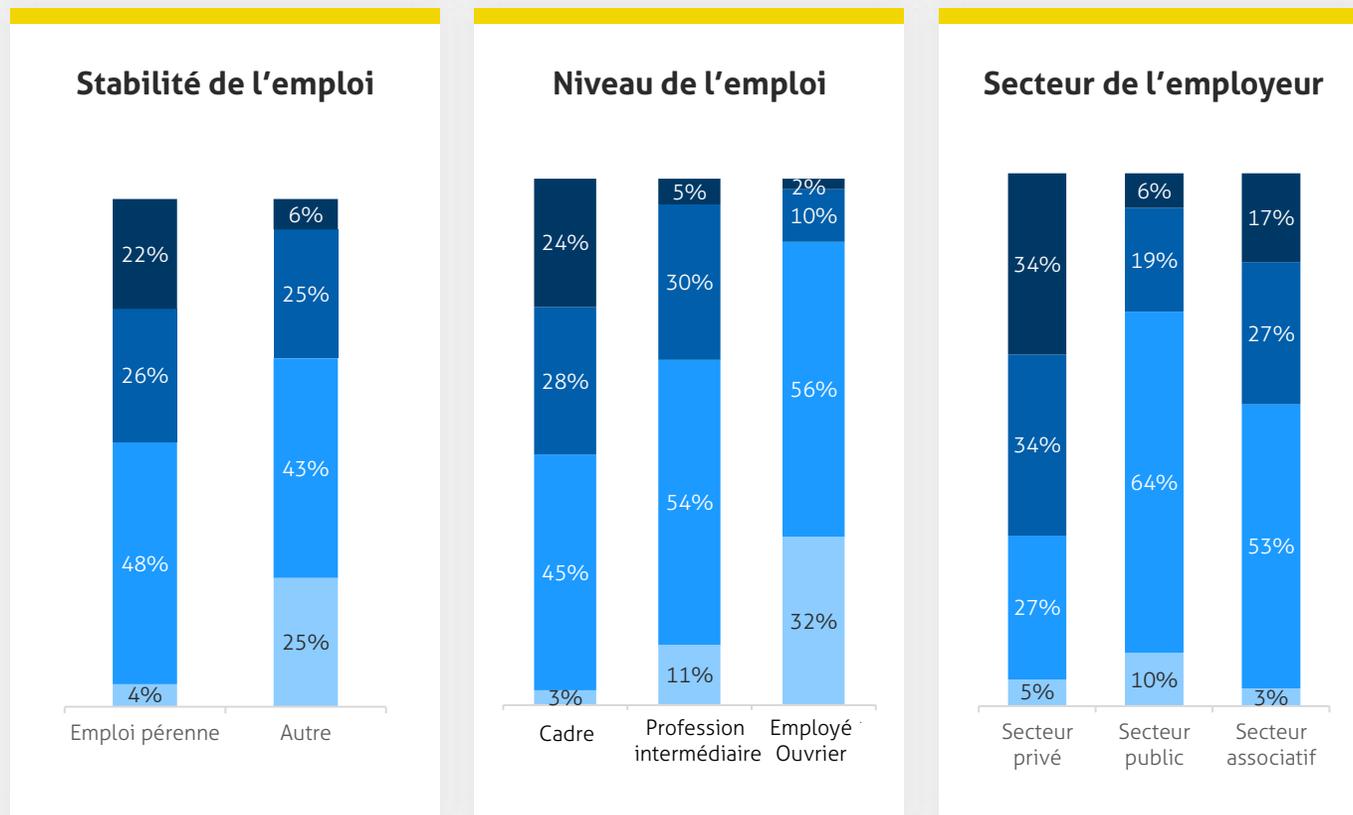
Salaire Médian



2103€

Salaire Moyen

Répartition des revenus en fonction de :

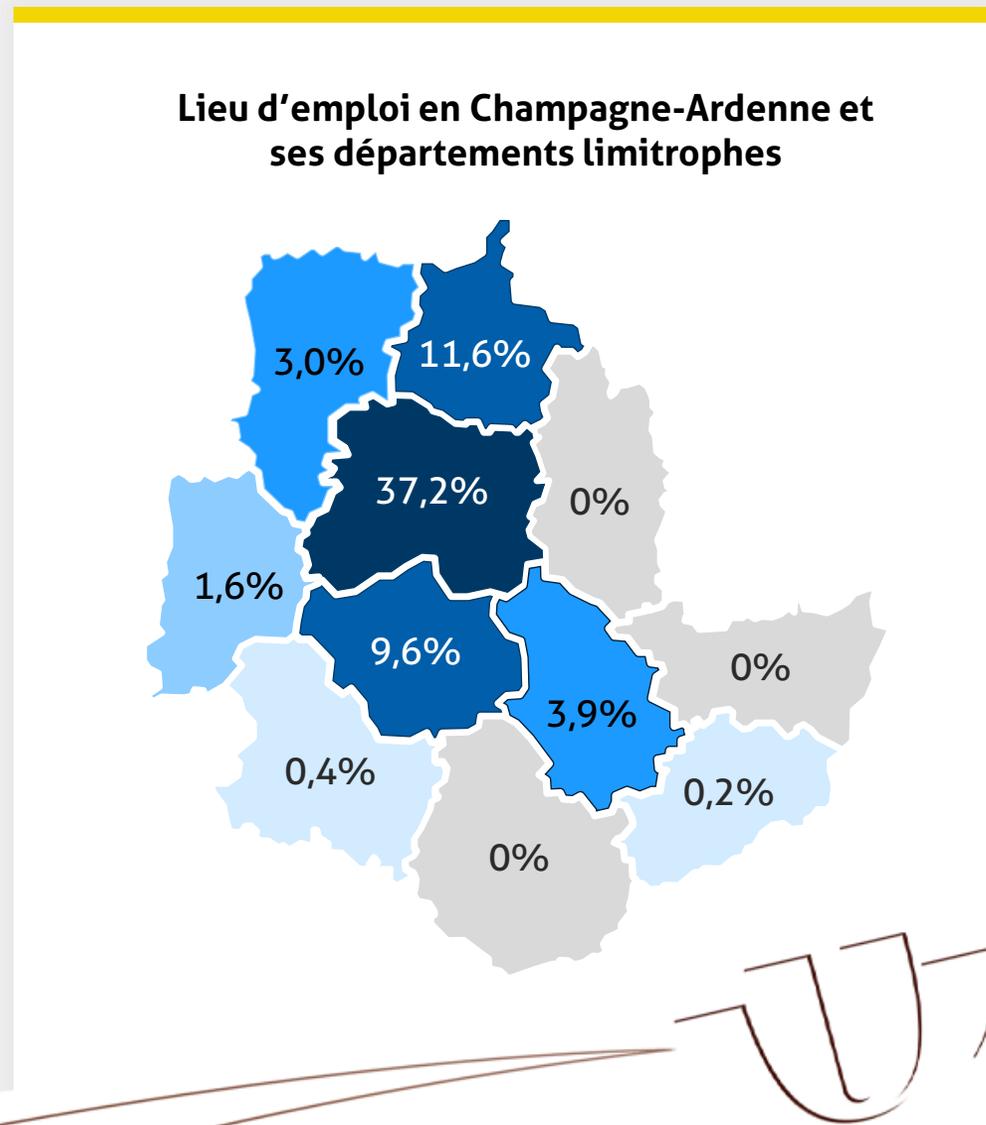
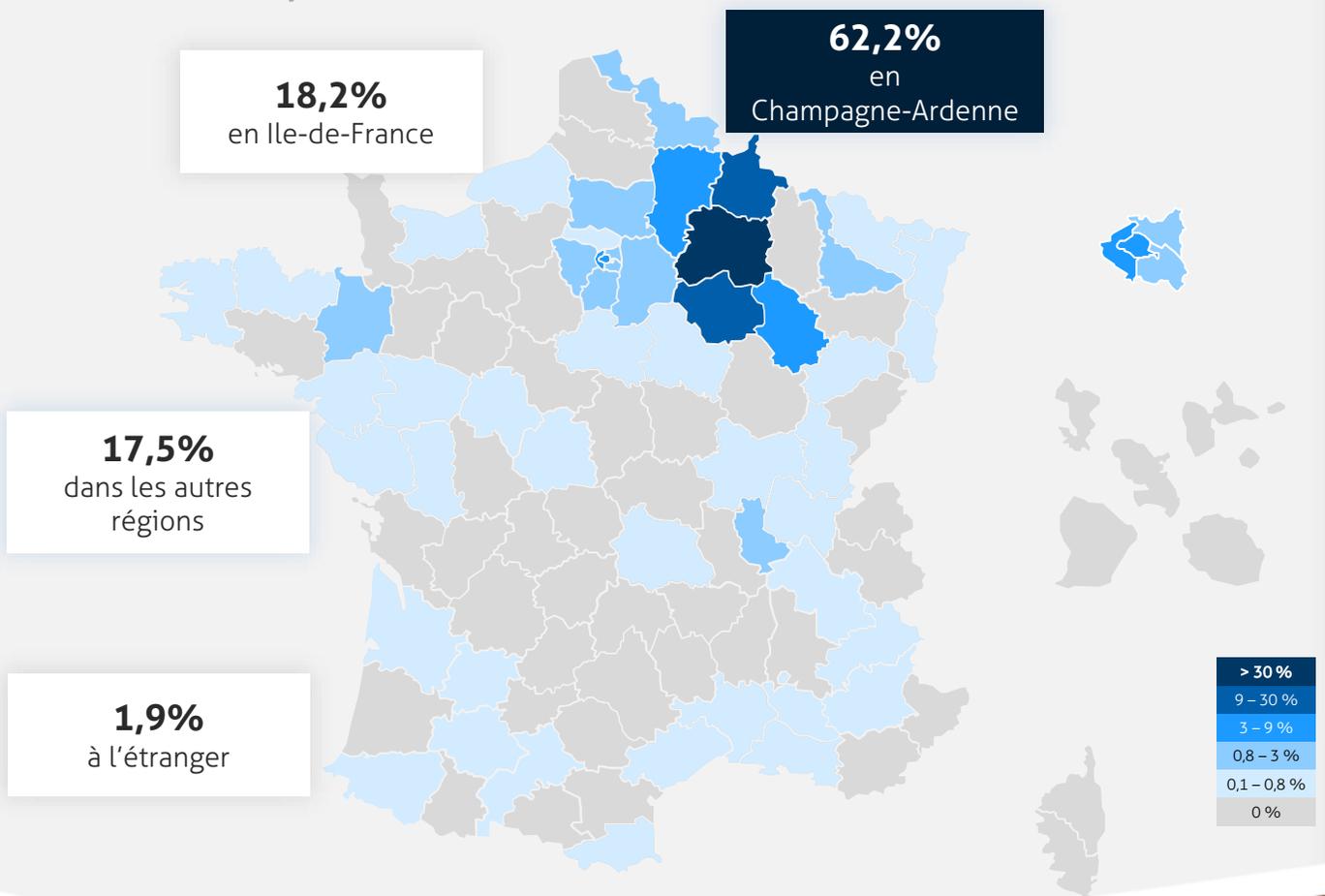


Médiane : La médiane sépare en deux la population : la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins de 1925 € et l'autre moitié plus de 1925 € par mois.



Vie active directe En emploi à 30 mois

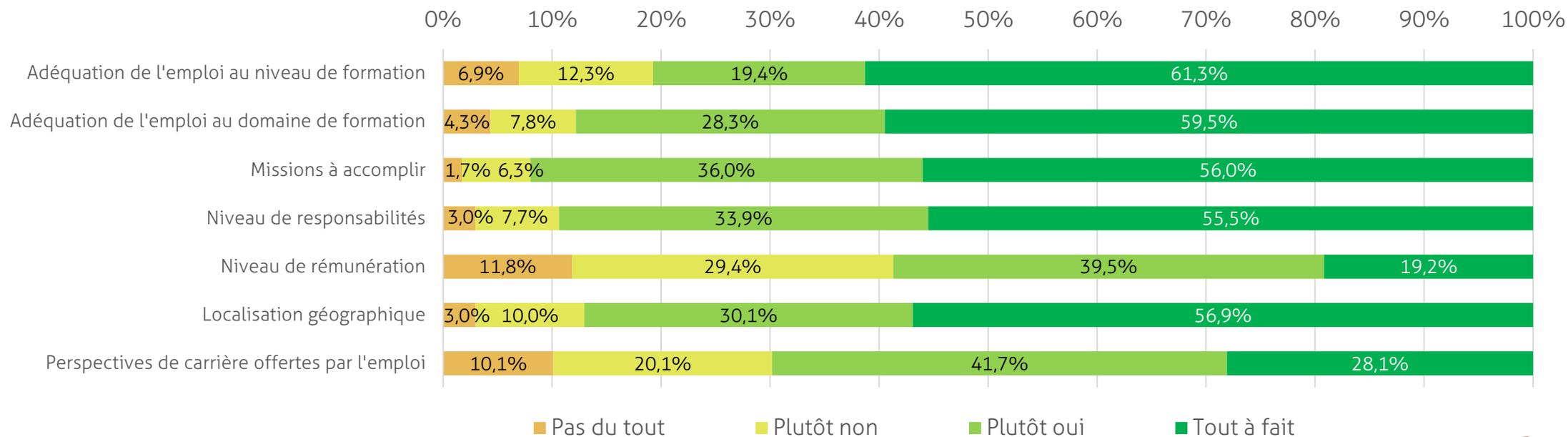
Lieu d'emploi



Vie active directe

En emploi à 30 mois

Niveau de satisfaction des répondants sur leur situation d'emploi



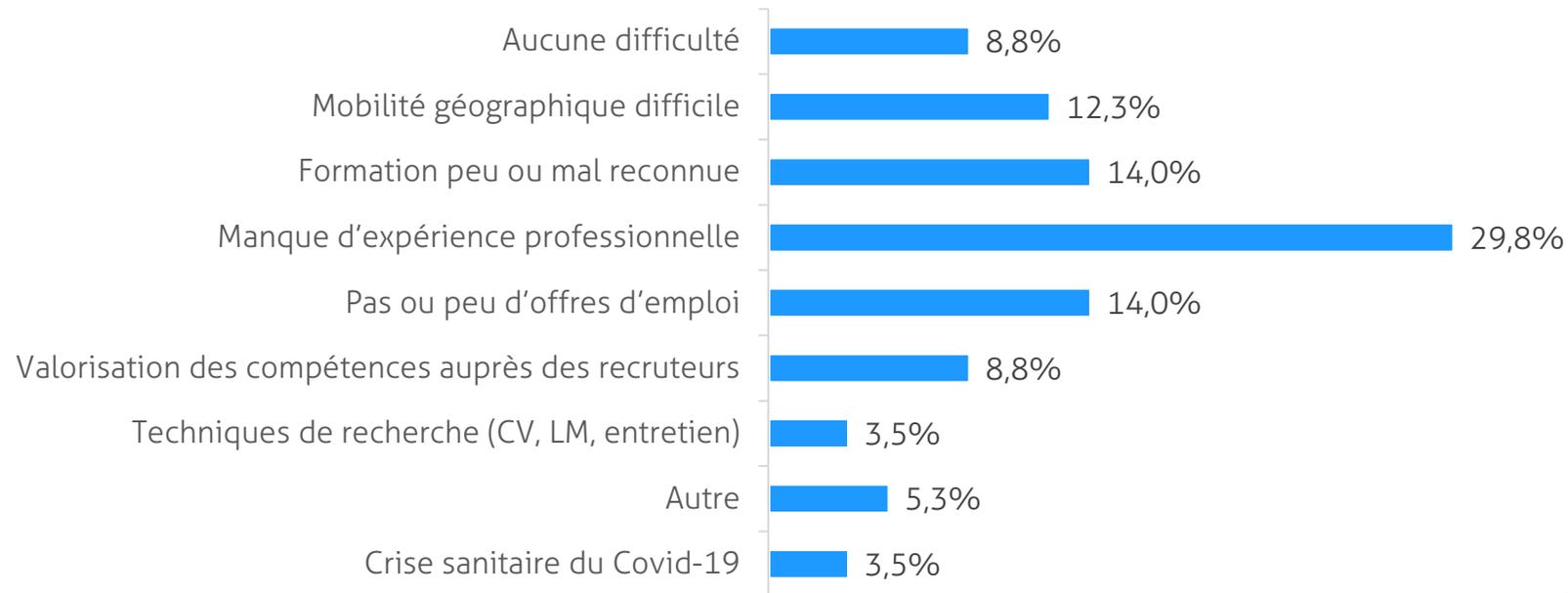
Vie active directe

En recherche d'emploi à 30 mois



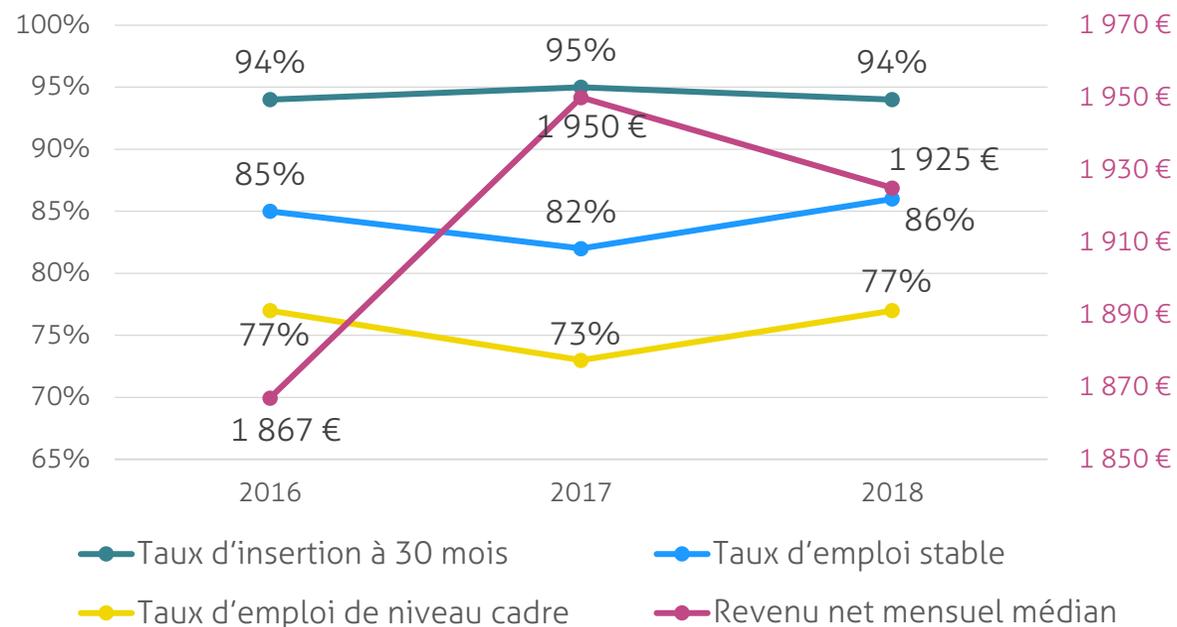
En recherche d'emploi depuis 11 mois, en moyenne

Difficultés rencontrées lors de la recherche



Plusieurs réponses possibles par personne

Évolution des chiffres clés entre les promotions 2016-2017-2018



Taux d'emploi en Champagne-Ardenne

52%

2016

55%

2017

62%

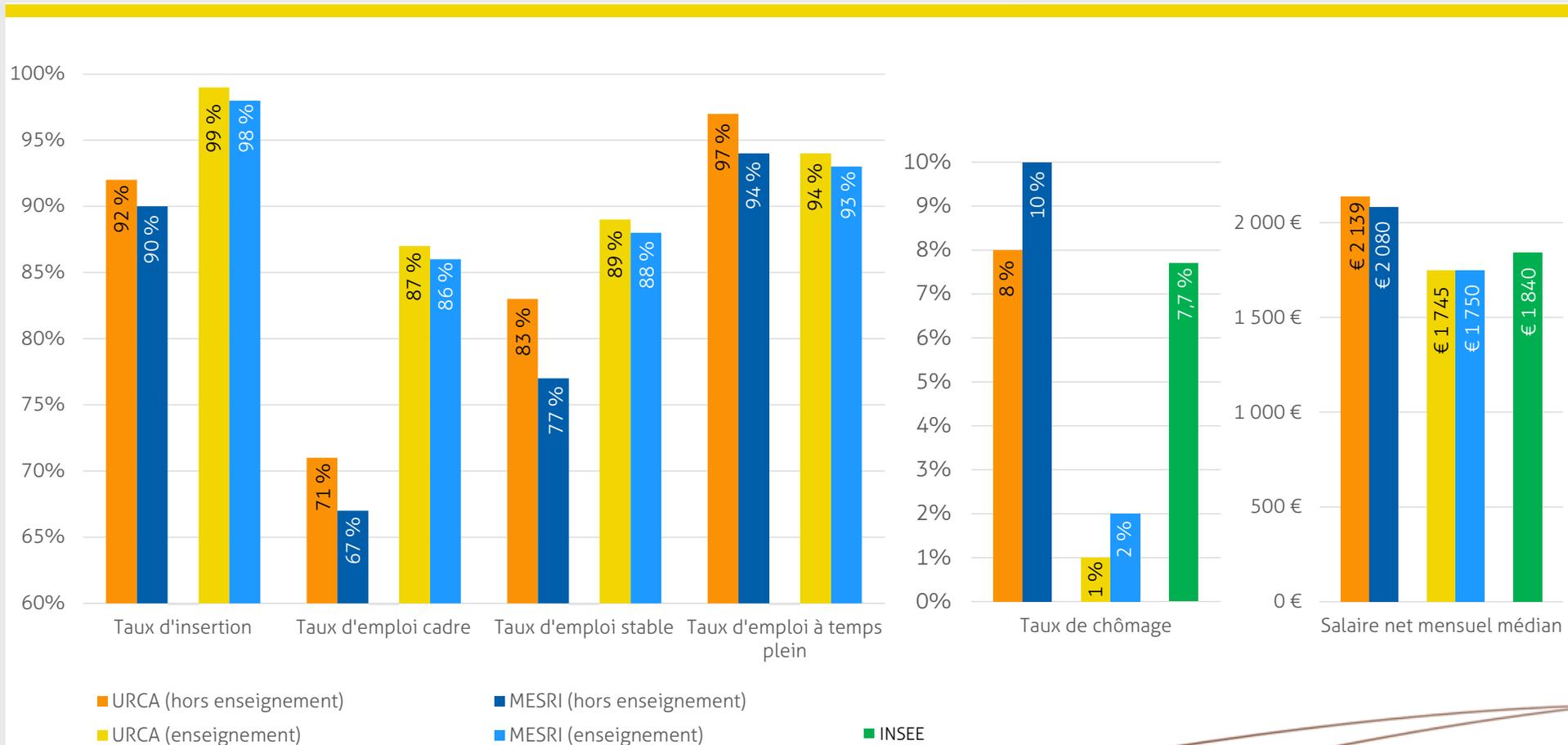
2018

Contextualisation avec les données de l'INSEE et du MESRI

Données comparées :

- Taux d'insertion à 30 mois (MESRI)
- Taux de chômage régional au 4e semestre 2020 (INSEE)
- Salaires net mensuel médian régional (INSEE)

- Salaires net médian (MESRI)
- Taux d'emploi cadre (MESRI)
- Taux d'emploi stable (MESRI)
- Taux d'emploi à temps plein (MESRI)



Les données de l'INSEE et du MESRI sont présentes pour contextualiser nos données plutôt que les comparer. En effet, les champs d'enquêtes ne sont pas les mêmes.

URCA

Ensemble des diplômés

MESRI

Étudiant diplômé inscrit en formation initiale, de nationalité française, âgé de moins de 28 ans lors de l'obtention du diplôme, n'ayant pas interrompu ses études pendant 2 ans ou plus avant l'obtention du diplôme, ne s'étant pas réinscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur dans les 2 années universitaires après l'obtention du diplôme

INSEE

Le taux de chômage régional au 4ème trimestre 2020 ; le salaire net mensuel médian régional des jeunes âgés de 25 à 29 ans employés à temps plein dans les catégories cadres ou professions intermédiaires



Conclusion

Les diplômés de master 2018 connaissent une bonne insertion professionnelle. Ils sont 94% à être insérés 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Ce taux d'insertion n'est en baisse que d'un point par rapport à la promotion 2017. Il est donc difficile de conclure que cette diminution soit due à la crise sanitaire du Covid-19, d'autant plus que l'analyse de la qualité de l'emploi occupé révèle des taux d'emploi cadre (77%), d'emploi stable (86%) et d'emploi à temps plein (96%) qui augmentent par rapport à l'année dernière. De même, le revenu net mensuel médian reste à un niveau similaire que l'an dernier (baisse d'à peine 25 €). Quant au niveau de satisfaction des diplômés sur leur situation d'emploi, il connaît une répartition très similaire aux réponses de la promotion précédente : environ 9 diplômés sur 10 sont satisfaits des missions et responsabilités qui leur sont confiées au travail ; ils restent plus de 40% à ne pas être satisfaits de leur niveau de rémunération.

En revanche la crise a eu un impact non négligeable sur la mobilité géographique des répondants puisque près des deux tiers des personnes en emploi travaillent en Champagne-Ardenne au 1^{er} décembre 2020, ce qui représente une augmentation de 7,5 points par rapport à la promotion 2017.

